

LES ONGLETS DU RESEAU

1 – INFOS ADMINISTRATIVES

Vous connaissiez le **TOP 10 des informations** pour être diffusé sur les supports mais **d'autres champs méritent l'attention des modérateurs**. Ils sont regroupés dans les onglets « **INFOS ADMINISTRATIVES** » et « **RESEAU BFC** ». Peu connus ou mal compris, ils ne sont pas toujours bien renseignés. On vous explique tout !

Qui contacter ?

Les contacts enregistrés dans cette rubrique doivent être liés à un Contact Pros. Utilisez « **Recherchez dans l'annuaire** » pour faire l'association. Si vous ne trouvez pas le contact, créez le.

***Info régionale** : le bordereau Contacts Pros va évoluer pour permettre une meilleure gestion des désinscriptions aux newsletter / contact. C'est pourquoi, prenez de bonnes habitudes en associant qui contacter à contact pros.*

Connexion Extranet Pros (x offre)

L'information entre parenthèses vous indique si ce mail est déjà utilisé pour un compte extranet pros. Choisissez le même mail pour que le prestataire voit bien toutes ses offres sur le même compte.

Profil de droit : Obligatoire

Profil(s) d'ajout / suppression : Ce champ ne doit être renseigné que si vous autorisez le prestataire à créer des fiches. N'associez que le profil correspondant au bordereau que vous acceptez qu'il puisse créer une fiche.

Profil de traduction : Nous déconseillons d'ajouter un profil de traduction depuis que le traducteur automatique Deepl a été mis en place.

CGU Extranet Pros

A partir de l'extranet pros, si le prestataire a déjà **accepté les CGU depuis le 01/06/2018**, on ne lui proposera plus de les accepter.

Les questionnaires web demande à chaque fois l'acceptation des CGU. Cela créera une ligne à chaque mise à jour.

Si le prestataire a **refusé une fois les CGU (1 ligne)**, l'offre ne sera plus diffusée. S'il les accepte par la suite, il faudra bien penser à **supprimer la ligne refusée**.

LES ONGLETS DU RESEAU

1 – INFOS ADMINISTRATIVES

Prise de propriété

Lors de la création d'une offre à partir de l'extranet pros, le prestataire est invité à rechercher l'offre pour éviter des doublons. S'il trouve l'offre, il peut en demander la propriété. L'offre est alors mise en attente de validation et le champ « Date de la prise de propriété » est automatiquement renseigné.

Date de dernière modification Extranet Pros

Vous permet de connaître la date de mise à jour de la fiche à partir de l'extranet pros. Ce champ peut vous servir pour effectuer des relances.

Exemple : toutes les fiches dont la date de mise à jour est supérieure à 365 jours,

Délégation de saisie et de modération

Si le prestataire vous a délégué la saisie, remplissez bien cette rubrique et déposez le document signé dans la rubrique « Document »

Diffusion restreinte des informations

Si un prestataire ne souhaite pas être diffusé sur certains sites, cochez les cases correspondantes.

Infos légales :

Le SIRET est important pour les facturations.

Les informations concernant **les déclarations en Mairie** doivent être renseignées et le document justificatif doit être téléversé dans la rubrique « Documents justificatifs »

Documents justificatifs :

Ajouter les documents nécessaires.